

Déni de démocratie à Gentilly : les habitants dénoncent l'absence totale de concertation autour de l'aménagement du Cœur du plateau

Sept mois après l'annonce furtive d'un projet d'aménagement de l'îlot Paix-Reims à Gentilly en dehors de toute programmation urbanistique, et malgré l'objectif de participation citoyenne affiché par la Métropole Grand Paris et la ville de Gentilly, les habitants attendent toujours le vrai début de la concertation, deux mois et demi avant la fin du concours.

En juillet 2016, la ville de Gentilly (94) a proposé à la MGP, dans le cadre du concours « Inventons la Métropole », l'aménagement d'un terrain abritant un îlot de verdure de 5 147 m², situé au cœur du quartier pavillonnaire et faubourien du plateau Mazagran. **Cet îlot constitue un poumon de respiration au cœur d'une agglomération entourée de deux autoroutes et du boulevard périphérique.** Les habitants de Gentilly n'ont découvert cette candidature qu'à l'automne 2016 par un entrefilet dans le journal local, sans être avisés des objectifs, des modalités et du calendrier très contraint. Ils ont créé le Collectif Cœur de Plateau le 28 décembre 2016, afin d'être acteurs de cet aménagement, l'un des objectifs annoncés de la consultation organisée par la MGP étant **« l'association des habitants à la conception et la mise en œuvre des projets »**. Ils ont rencontré l' élu à l'urbanisme, le 11 janvier 2017, organisé une première réunion publique, le 19 janvier, au cours de laquelle une centaine d'habitants a plébiscité les préconisations du Collectif, visant la préservation, voire l'extension des espaces verts de pleine terre et des jardins publics, le respect du caractère historique du quartier et du gabarit des habitations environnantes (12 mètres de hauteur au plus) et la création d'équipements collectifs et associatifs (crèche, services aux habitants, etc). **Une pétition dans ce sens a recueilli plus de 1 500 signatures** en à peine trois semaines. Fin janvier, le Collectif a fait parvenir un courrier à différents responsables de la MGP pour les sensibiliser sur la ressource exceptionnelle que représente cet espace de nature en pleine ville. Ces courriers sont restés sans réponse. À la même période, le Collectif a remis à la Mairie ses préconisations.

Le Collectif a rencontré Mme Patricia Tordjman le 20 février, qui lui a assuré qu'elle enverrait aux trois finalistes un courrier contenant ses prescriptions, et qu'elle était prête à y joindre les préconisations du Collectif. Trois projets ont été sélectionnés le 27 février 2017, indépendamment de toute concertation avec les citoyens. Le 25 mars, une rencontre, organisée par la Mairie, a eu lieu entre le Collectif et les trois finalistes, en présence de plus de 100 habitants, **sans qu'aucune information sur les trois projets ne soit communiquée.** Après un silence total pendant plusieurs semaines et suite aux nombreuses sollicitations du Collectif, la Mairie a fini par proposer le 3 mai deux dates pour rencontrer les finalistes, le 24 mai et le 21 juin, **sans aucune précision sur les objectifs, les participants et le déroulement de ces rencontres.** Le Collectif ignore même si ses préconisations ont bien été intégrées à la lettre de cadrage que la Mairie devait envoyer aux trois finalistes, ni même si cette lettre a bien été envoyée.

Le Collectif ne se satisfait pas des conditions du processus engagé, alors que la Mairie, **conformément au règlement du concours**, s'est engagée à une véritable concertation avec les habitants, particulièrement dans les cinq mois de la phase aboutissant **au choix fin juillet d'un seul finaliste.** Avec seulement deux dates proposées vers la fin de cette phase, **le calendrier proposé est totalement incompatible avec une participation effective des habitants à l'élaboration des projets.**

Dans le cadre des « Assises de la ville », conçues pour imaginer la ville de demain, la ville de Gentilly affirme que « Se rencontrer, échanger, dialoguer, construire, réfléchir ensemble à la ville de demain, tel est l'objectif des Assises de la Ville ». Nous en sommes très loin.

Toujours très mobilisés, les habitants ont tapissé cette semaine les façades de leurs logements de banderoles exprimant leurs revendications. Le Collectif Cœur de Plateau envisage également d'exiger la sortie du concours, comme le permet le règlement.

Le Collectif Cœur de plateau souhaite être véritablement acteur de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris (MGP) » : l'aménagement concerté et raisonné de cet îlot de verdure devrait être une formidable opportunité de réponse locale, mais aussi métropolitaine aux objectifs d'innovation, de développement durable, de respect du climat, de la qualité de l'air et de la biodiversité, dans le sillage de la COP 21.

Collectif « Cœur de Plateau » (courriel: colcdp@gmail.com), Gentilly, le 10 mai 2017

Site internet: www.ilotvertgentilly.com